

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel

MUPRAS - Avenue Malien Abdellah - Béni Mellal - N° 9 Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier El Attaracha 20000 - Tel : 05 22 22 345 85 / Fax : 05 22 22 28 18 - www.mupras.com

MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DECLARATION DE MALADIE

N° W19-504791

12163

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

2568

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

MOURAD Rajaeh

Date de naissance :

18-8-55

Adresse :

Mazola

Tél. :

0650 722 801

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Amina LATIFI E. HALLI
Dermatologue - Vénérologue
102, Bd Oum Soumhi Hay Mazola
Résidence Selma 1^{er} Etage - Casablanca
Tél. : 05 22 89 76 52

Date de consultation :

18-07-22

Nom et prénom du malade :

Mourad Rajaeh

Age:
Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plconfidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

12163

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/05/22	cc	350 X	350,00	INP 07103771812
27/05/22	ceact	0,00		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. M. MENURA Sanir 16, Avenue Farhat Hached Hassan - Casablanca Tel.: 05 22 61 00	18/05/2022	112,30
Pharmacie MENURA Dr. M. MENURA Sanir 16, Avenue Farhat Hached Hassan - Casablanca	27/05/2022	109,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

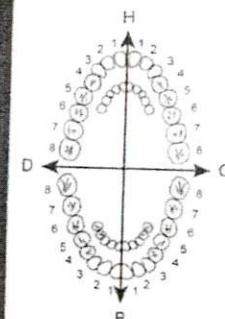
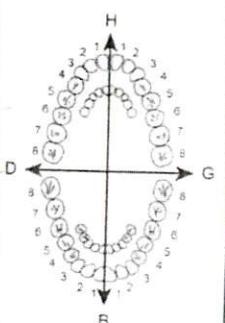
VOLET ADHERENT _____

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prie de preciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

 INP :
COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS
DEBUT D'EXECUTION
FIN D'EXECUTION
COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000

D	00000000	00000000
	35533411	11433553

B		
---	--	--

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

- Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles
 - Maladies Sexuellement Transmissibles
 - Cosmétologie
 - Chirurgie de la peau
 - Allergologie
 - laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلى

احتياجية في الأمراض الجلدية والتاليسية

- أمراض الجلد والشعر والأظافر
 - الأمراض التناسلية
 - جراحة الجلد والأظافر
 - العلاج بالليزر
 - التجميل
 - أمراض الحساسية

Casablanca le : 6-27-05-22

LOT 21006
PER 09/24
PPV 199DH00



Raread

Refael

-terpine

199.⁰⁰

CPA Group

5

Pd 03 mg

~~Dr. MENJRI Samir
16, Angle Rd. Hay Hassan - Qusqia - Giza - Egypt~~

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

- Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Cosmétologie
- Chirurgie de la peau
- Allergologie
- laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسلية
طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

- أمراض الجلد والشعر والأظافر
- التجميل
- الأمراض التناسلية
- العلاج بالليزر
- جراحة الجلد والأظافر

Casablanca le : ٢٤-٠٥-٢٠١٨ الدار البيضاء في :

Murad Rafael

X- ectopias vernies

pour les soins et dressage

X- Anacops propreté coprole

Coprolé 1 à 3 osmose

635.00



- Davobet gel

1 can laser sur les lèvres et cheveux 1er étage,

3 balises 10ml

3 balises 10ml

3 balises 10ml

Titulaire d'AMM au Maroc : POLYMEDIC
Quartier Arsalane-Rue d'Amoyot d'Inville
BP 10877 CASABLANCA-MAROC

DAVOBET® 50 µg/0.5 mg/g

Gel

Flacon de 50 g



6 118001 201105

PPV : 635 DH 00

Docteur Amina LATIFI EP HALLI
Dermatologue - Venerologie
102, Bd Oum Rabii Hay Mazola - Casablanca
Résidence Selma 1er étage - Oulfa
Tél : 05 22 89 76 52

102, Bd Oum Rabii Hay Mazola. Résidence selma 1er étage - Oulfa - Casablanca - Tél : 05 22 89 76 52 - GSM : 06 60 74 36 36

شارع أم الربع حي مازولا إقامة سلمى الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 89 76 52

102, شارع أم الربع حي مازولا إقامة سلمى الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 89 76 52

69,00 - laeo ee Blisterdreen leenf arer est be jee

87,30 - vernis fcc creame 
jey leen seetn partie

AM77 0124
LOT PER
Prix 69,00

Precs,

321,- - locerf solle flens
zaalkeen jee sonneff 

LOCERYL 5%
Vernis à ongles médicamenteux
Flacon de 2,5 ml
AMM N° 07 DMP/21/NCN
PPV: 321,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1,27182 Bouskoura Maroc

6 118001 070381

X - Novo expert scree Boofer al badi Ballerem
jey taa

Vision

X - Geneskin lett deer leen huu boek
jey lael

t=112,30

مختبر
Pharmacie MENJRA
Dr. MENJRA Samir
10, Angle Rue Dr. Sinda Roud
Rue Hassan II Casablanca
Maroc

Doktor Arima LATIFI Dr. HALLI
Dermatologian Venerologie
102, Bd. Oum Errahm May Masa
Résidence Selma El Bough Casablanca
Tel: 05 22 89 78 52

87,30